

OBJET : Analyse de l'étude concernant la réhabilitation de l'ancienne école d'Apchat

Une étude a été demandée au Cabinet d'architecture COUDERT-VAILLANT pour le projet de réhabilitation de l'ancienne école d'Apchat en logement communal.

Cette étude est nécessaire pour les demandes de subventions aux divers organismes (Etat, Département, Région, ...).

Le projet s'élèverait à 300 160 € HT (travaux et honoraires maîtrise d'œuvre) (non compris bureau de contrôle, SPS, diagnostic plomb et amiante avant travaux).

Le conseil est d'accord pour poursuivre le projet.

Voir s'il serait plus intéressant de faire des gîtes à la place d'1 ou 2 logements communaux.

Une commission s'est constituée pour l'avancement de ce projet, dont les membres sont : Maryse MARIONON, Raymond SIBILLE, Christian BAFOIL, Christian LASSAIGNE, Patrick PELISSIER et Françoise PELISSIER)



OBJET : Divers devis

➔ Salle polyvalente : Peinture soubassement

Il est nécessaire de faire une peinture sur le soubassement intérieur de la salle polyvalente afin de faire disparaître les tâches qui ont été faites lors des locations. Le devis de Déco Lembron s'élève à 930,82 € HT.

Accord du conseil (9 POUR).

➔ Mairie : Porte d'entrée et fenêtres

La porte d'entrée étant vieillissante et non isolante, il y a lieu de la changer.

Les fenêtres laissent passer l'eau lors des fortes pluies.

2 devis ont été demandés.

Le conseil municipal décide de changer uniquement la porte d'entrée pour l'instant et de faire régler les fenêtres. Si le problème persiste pour les fenêtres, il sera toujours temps de les changer. Le conseil choisit l'entreprise INOVA-TERRE pour le changement de la porte d'entrée pour un coût de 2 130 € HT (compris pose et peinture garantie 10 ans).

(9 POUR)



QUESTIONS DIVERSES

➔ Dans le cadre de la reconnaissance de notre Agglo comme « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), l'API (Agglo Pays d'Issoire) propose aux communes membres de mettre à disposition de chacune d'elle soit un réciprocatteur soit une débroussailluse (matériel alternatif aux pesticides). L'Agglo prend en charge l'achat du matériel et les communes auront à leur charge la maintenance de cet outil.

Le conseil municipal décide de choisir une débroussailluse (9 POUR).

L'Agglo envisage également l'acquisition de broyeurs à végétaux et la mise en place d'un service dédié et demande aux communes leur avis concernant l'utilisation de ce service, à savoir que ce service serait gratuit pour l'année de lancement et payant par la suite.

Le conseil n'est pas intéressé par ce service pour l'instant.

➔ Opération Cocon 63² : Le Conseil Départemental 63 et l'Adhume lancent une opération pour l'isolation des combles perdus ainsi que des rampants de toiture pour les bâtiments communaux. La commune d'Apchat a déposé un dossier pour la mairie et pour le logement de la Cure à Apchat.

➔ Logement La Cure (appartement de M. et Mme BAFOIL) : Les locataires vont bientôt partir (peut-être à la fin de l'été 2017). Afin de pouvoir le louer le plus rapidement, il serait judicieux de faire venir des entreprises afin d'avoir des devis pour la réfection des murs et plafonds (peinture).

➔ En mars 2018, il y a un projet de concours de chasse qui se déroulerait en partie sur notre commune.

➔ Il faudrait commander et installer des petits panneaux « eau non potable » pour les fontaines de la commune.

➔ Raymond SIBILLE demande où en est la demande de M. Boret pour l'achat de terrain communal. Dorénavant, l'avis des Domaines n'est plus requis pour certaines ventes pour les communes de - 2 000 hab. Donc lors d'un prochain conseil, il faudra le mettre à l'ordre du jour pour fixer le prix de vente afin constituer le dossier de l'enquête publique.

➔ Raymond SIBILLE demande où en est l'installation du bloc sanitaire au hangar communal. On attend l'entrepreneur pour faire la tranchée. Il faut faire une DICT avant les travaux.

➔ Il faut ramasser les pierres sur le chemin de Poudain vers la stabulation de M. Boyer.

➔ Planning du bureau de vote pour les élections législatives des 11 et 18 juin 2017.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant à prendre la parole, Monsieur le Maire a clôturé la séance à 23h50.

Le Maire,
Patrick PELISSIER

Le Secrétaire de Séance,
Françoise PELISSIER

Les Conseillers,



Christian BAFOIL	Cédric BOYER	Eric CHABRILLAT
Christian LASSAIGNE	Maryse MARIONON	Raymond SIBILLE